

# VIVA la loSE!

## Info'Com CGT n'a pas signé l'accord intéressement Pourquoi ?

En 2013, déjà, Info'Com CGT n'avait pas signé d'accord. Avec un plafond de 700 euros par an maximum, l'intéressement était à l'époque, l'un des plus mauvais des sociétés du CAC 40. (Exemple : L'Oréal 8000 € ; Renault 5000 € ; Safran 2120 € ; SFR 3000 € etc...)

En outre, le mode de calcul (à 90% sur les résultats France) rendait plus difficile une prime satisfaisante pour les salariés français dans la mesure où la croissance « monde » était nettement supérieure. Et en 2013, Infocom-Cgt avait demandé d'intégrer la prise en compte de la croissance monde, dans le calcul de la prime (les autres syndicats ne proposant rien).

Cette part « monde » a été prise en compte de façon insuffisante, minimisant de fait la prime.

En 2016, nous n'avons toujours pas signé cet accord au rabais

-Parce que nous considérons qu'avec les résultats exceptionnels du groupe, l'augmentation des dividendes de +33,3%, l'augmentation de M. Lévy de 38%, on ne récompense pas à sa juste valeur la grande implication des salariés dans leur travail ;

-Info'Com CGT avait demandé 20% d'augmentation des primes d'intéressement (Les autres syndicats nous avaient suivi sans faire de proposition), il n'a été accordé que 10% d'augmentation des primes

-Sans réelle négociation et sans consultation avec nous, d'autres syndicats ont signé l'accord intéressement avec cette augmentation de 10% seulement.

L'accord va donc s'appliquer pour les 3 prochaines années.

Les salariés bénéficieront d'une petite prime, mais notre abstention de signer ne pénalisera pas le versement de la prime.